

Points saillants du *Plan d'action de l'Ontario pour la protection, le soutien et la relance*

Le *Plan de l'Ontario pour la protection, le soutien et la relance* prévoit une nouvelle aide de 15 milliards de dollars, qui s'ajoute à l'aide de 30 milliards de dollars prévue à ce jour dans le cadre des premières phases de l'intervention de l'Ontario en réponse à la COVID-19, pour une aide totale de 45 milliards de dollars sur trois ans.

Plan d'action de l'Ontario pour la protection, le soutien et la relance



La protection

Se greffe à l'intervention d'urgence du gouvernement en réponse à la COVID-19 et prévoit une aide de 15,2 milliards de dollars, dont un nouveau financement de 7,5 milliards de dollars.

Points saillants des 7,5 milliards de dollars en nouveau financement :

- Augmenter les soins directs quotidiens moyens que les résidents en foyers de soins de longue durée reçoivent du personnel infirmier ou de préposés aux services de soutien à la personne à quatre heures par jour sur quatre ans, ce qui fait de l'Ontario un chef de file au Canada dans la protection des personnes âgées.
- Prévoir des fonds de 4 milliards de dollars en 2021-2022 et de 2 milliards en 2022-2023 qui serviront spécifiquement à protéger la santé de la population et à soutenir la lutte contre la pandémie de COVID-19.

- Ouvrir le nouveau site de l'Hôpital Cortellucci de Vaughan, qui sera équipé d'un nouveau service des urgences ainsi que de salles d'imagerie diagnostique et d'opération à la fine pointe du progrès. Il s'agit du premier nouvel hôpital à ouvrir en Ontario en 30 ans qui permet de doter le système d'une nouvelle capacité nette.

Ces investissements se greffent aux soutiens annoncés dans le cadre des premières phases de l'intervention de l'Ontario face à la COVID-19, notamment :

- Investir 2,8 milliards de dollars dans un plan de préparation d'automne pour soutenir les mesures prises pour répondre à la deuxième vague de COVID-19. Les investissements essentiels comprennent plus de 1,4 milliard de dollars pour continuer d'accélérer les tests de dépistage et la gestion des cas et des contacts, 351 millions de dollars pour 2 250 lits d'hôpitaux, 284 millions de dollars pour réduire l'arriéré des interventions chirurgicales et 70 millions de dollars pour acheter des vaccins antigrippaux.
- Investir 1,75 milliard de dollars pour augmenter la capacité dans le secteur des soins de longue durée ainsi que l'accès des résidents en créant 30 000 lits de soins de longue durée. Le gouvernement lance aussi un nouveau Programme pilote d'accélération de la construction novateur qui permettra d'accélérer la construction de quatre nouveaux foyers de soins de longue durée et d'ajouter jusqu'à 1 280 lits dans le secteur, ceci devant être achevé au début de 2022.
- Investir 572 millions de dollars supplémentaires dans les hôpitaux pour les coûts engagés au cours de la pandémie.
- Injecter 270 millions de dollars dans les soins de santé publique, à domicile et en milieu communautaire, ainsi que dans les initiatives de soins virtuels et Télésanté.
- Injecter, en partenariat avec le gouvernement fédéral, plus de 1,5 milliard de dollars aux fins d'une prime temporaire liée à la pandémie de 4 \$ l'heure pour plus de 375 000 travailleuses et travailleurs de première ligne pour le travail effectué du 24 avril au 13 août 2020.
- Acquérir pour près de 1,1 milliard de dollars d'équipement de protection individuelle et d'autres fournitures essentielles pour protéger les travailleurs de la santé, les patients et la population de la province.
- Lancer une campagne de recrutement de 98 inspecteurs de la santé et de la sécurité au travail, de sorte que le nombre d'inspecteurs actifs en Ontario sera plus élevé que jamais auparavant. Plus de 20 000 visites sur les lieux ont été effectuées par des inspecteurs du ministère depuis le 11 mars.
- Octroyer 461 millions de dollars aux fins d'une hausse salariale temporaire, à compter du 1^{er} octobre 2020, pour plus de 147 000 préposées et préposés qui dispensent des services de soutien à la personne et du soutien direct financés par les deniers publics. Cet investissement permettra à la province d'attirer et de maintenir en poste la main-d'œuvre nécessaire pour dispenser les soins aux patients, aux clients et aux résidents en réponse à la pandémie de COVID-19.

- Miser sur l'investissement de 3,8 milliards de dollars sur dix ans dans le cadre de la stratégie « Vers le mieux-être » en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Le gouvernement accorde un financement supplémentaire pour permettre d'élargir l'accès aux services essentiels en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et de réduire les temps d'attente pour ces services. Cela comprend 176 millions de dollars en 2020-2021 dans des initiatives importantes comme des mesures de soutien communautaires élargies, en français et en anglais, ainsi qu'un investissement de 19,25 millions de dollars dans les soutiens en santé mentale pour les étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire.

Le soutien

Se greffe à l'aide déjà mise à la disposition des familles, des travailleurs et des employeurs et fournit 13,5 milliards de dollars pour soutenir la population et l'emploi, dont un nouveau financement de 2,4 milliards de dollars.

Points saillants du nouveau financement de 2,4 milliards de dollars :

- Octroi de 380 millions de dollars aux parents dans le cadre d'une autre ronde de paiements, après le financement en mars de 378 millions de dollars alloué sous forme d'allocations de 200 \$ par enfant de 0 à 12 ans, et de 250 \$ par enfant et jeune jusqu'à 21 ans ayant des besoins particuliers, par l'intermédiaire de l'Initiative de soutien aux apprenants. Cette mesure de soutien aidera à couvrir les coûts supplémentaires liés à la COVID-19, comme la technologie pour l'apprentissage en ligne. Cela signifie qu'une famille de trois jeunes enfants, dont un ayant des besoins particuliers, recevrait 1 300 \$ en 2020 pour l'aider à assumer les coûts liés aux fournitures scolaires et à la technologie éducative.
- Proposition d'un nouveau crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile pour l'année d'imposition 2021 – crédit de 25 % sur les rénovations admissibles jusqu'à un maximum de 10 000 \$ – afin d'aider les personnes âgées à continuer de vivre chez elles en améliorant la sécurité et l'accessibilité de leur domicile. Les aînés seraient admissibles, quels que soient leurs revenus et peu importe s'ils ont des impôts à payer en 2021. Les membres de la famille qui vivent avec eux et les soutiennent y seraient également admissibles.
- Investissement, à compter de 2020-2021, de 60 millions de dollars additionnels sur trois ans dans le Plan d'action pour les jeunes noirs, ce qui double son financement de base pour permettre d'élargir le programme actuel et créer un nouveau volet d'autonomisation économique qui aidera les jeunes noirs à réussir sur le plan social et économique.
- Investissement de 100 millions de dollars sur deux ans dans le Fonds pour le développement des collectivités pour soutenir les organismes communautaires des secteurs du tourisme, de la culture et du sport qui subissent de fortes pressions financières en raison de la pandémie.
- Financement d'urgence ponctuel de 25 millions de dollars destiné aux institutions artistiques de l'Ontario pour aider à combler les pertes d'exploitation subies en raison de la COVID-19.
- Bonification de 1,8 milliard de dollars du Fonds de soutien à la population et à l'emploi au cours des deux prochains exercices, soit en 2021-2022 et 2022-2023, afin de rester attentifs aux besoins émergents et de continuer à offrir des mesures de soutien à la population ontarienne.

Ces investissements cadrent avec les mesures de soutien annoncées dans les premières phases d'intervention de l'Ontario pour lutter contre la COVID-19, notamment :

- Somme de 1,3 milliard de dollars mise à la disposition du secteur de l'éducation en 2020-2021 afin d'assurer la sécurité des élèves, du corps enseignant et du personnel à la réouverture des écoles.
- Octroi de 300 millions de dollars pour aider les entreprises admissibles à payer les coûts associés aux impôts fonciers et aux factures d'énergie dans toute région de l'Ontario où la province détermine qu'il est nécessaire d'imposer les restrictions de santé publique instaurées récemment dans le cadre de l'étape 2 modifiée du déconfinement ou dans celles qui seront classées à « contrôler » ou à « confiner ».
- Investissement pouvant atteindre 4 milliards de dollars et prenant la forme d'une aide ponctuelle aux municipalités et aux systèmes de transport en commun, en partenariat avec le gouvernement fédéral, pour permettre aux administrations locales de combler les déficits budgétaires liés à la COVID-19 et de maintenir les services essentiels sur lesquels la population compte tous les jours.
- Allègement de 176 millions de dollars en 2020-2021 qui a permis d'offrir le tarif d'électricité en vigueur durant les heures creuses 24 heures sur 24, du 24 mars 2020 au 31 mai 2020, à la clientèle résidentielle, aux exploitations agricoles et aux petites entreprises assujetties à la tarification selon l'heure de consommation.
- Suspension des tarifs d'électricité basés sur l'heure de consommation et mise en œuvre d'un nouveau tarif d'électricité fixe, appelé tarif d'électricité de récupération suite à la COVID-19, établi à 12,8 cents le kilowattheure, appliqué 24 heures par jour, sept jours par semaine, du 1^{er} juin 2020 au 31 octobre 2020.
- Investissement de 241 millions de dollars pour permettre d'offrir une aide d'urgence de plus de 900 millions de dollars à environ 64 000 petites entreprises et à leurs locateurs, grâce à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, en partenariat avec le gouvernement fédéral.
- Financement de 60 millions de dollars au moyen de subventions uniques pouvant atteindre 1 000 \$ pour les petites entreprises admissibles des rues commerçantes – dans les secteurs du commerce de détail, de l'alimentation, de l'hébergement et d'autres services comptant moins de 10 employés – afin de les aider à compenser les coûts imprévus des équipements de protection individuelle.
- Investissement de 510 millions de dollars dans le Fonds de secours pour les services sociaux afin d'aider les gestionnaires de services municipaux et les partenaires autochtones dans le domaine du logement à protéger le personnel et les résidents des refuges pour sans-abri, élargir les programmes d'aide au loyer et créer des solutions de logement à plus long terme.
- Mise en œuvre du fonds L'Ontario, ensemble, doté de 50 millions de dollars, pour aider les entreprises à offrir des solutions novatrices ou à acquérir de nouveaux outils afin de fabriquer de l'équipement et des fournitures essentiels pour le secteur médical.
- Soutien aux petites entreprises pour qu'elles puissent établir et améliorer leurs services en ligne dans le but d'élargir leur clientèle en prenant part au Programme pour le numérique et les rues principales, doté de 57 millions de dollars.

La relance

Pendant que l'Ontario fait tout pour traverser la crise de la COVID-19, le gouvernement et la population doivent commencer à jeter les bases d'une reprise vigoureuse alimentée par la croissance économique. Ce pilier prévoit notamment une nouvelle aide de 4,8 milliards de dollars pour les activités sur lesquelles la reprise s'appuiera au fil du temps.

Points saillants du financement de 4,8 milliards de dollars :

- Investir plus de 680 millions de dollars additionnels dans l'infrastructure à large bande au cours des quatre prochaines années, ce qui, combiné aux engagements faits antérieurement par l'Ontario, porte ses investissements pour connecter les collectivités partout dans la province à un montant historique de près de 1 milliard de dollars.
- Attirer davantage d'emplois en Ontario grâce à un plan exhaustif pour s'attaquer aux coûts élevés de l'électricité destructeurs d'emplois, ce qui permettra aux moyens et aux grands employeurs industriels et commerciaux d'économiser en moyenne environ 14 % et 16 %, respectivement, sur leurs factures d'électricité (ce qui représente des charges additionnelles de 1,3 milliard de dollars sur trois ans).
- Réduire les impôts fonciers des créateurs d'emplois et uniformiser les règles du jeu en abaissant les taux élevés d'impôt scolaire s'appliquant à plus de 200 000 employeurs, ou 94 % des biens commerciaux en Ontario, pour les ramener à 0,88 %. Cela se traduira par des économies immédiates de 450 millions de dollars par année et représente une réduction de 30 % pour les nombreuses entreprises actuellement assujetties au taux d'impôt scolaire le plus élevé dans la province.
- Répondre aux demandes des administrations locales en proposant d'autoriser les municipalités à réduire les impôts fonciers des petites entreprises, en plus d'un engagement de la part de la province à envisager de fournir des réductions correspondantes. Cela permettrait de fournir aux petites entreprises un allègement municipal et provincial de l'impôt foncier pouvant totaliser 385 millions de dollars d'ici 2022-2023, dépendamment de l'adoption de cette option par les municipalités.
- Éliminer un impôt sur les emplois pour 30 000 employeurs de plus en proposant que la hausse de 490 000 \$ à 1 million de dollars de l'exonération au titre de l'impôt-santé des employeurs devienne permanente. Cet allègement additionnel ferait en sorte qu'environ 90 % des employeurs ne paieraient pas cet impôt, ce qui leur ferait réaliser des économies de 360 millions de dollars en 2021-2022, sommes qu'ils pourraient réinvestir dans les emplois et la croissance.
- S'engager à fournir aux Ontariennes et aux Ontariens une aide pouvant atteindre 20 % des dépenses admissibles pour le tourisme dans la province, afin de les encourager à découvrir l'Ontario en toute sécurité en 2021, l'année des vacances chez soi en Ontario.
- Jumeler les travailleurs du secteur du tourisme et de l'accueil, ainsi que ceux les plus touchés par la pandémie, à de la formation et à des emplois grâce à un investissement de 180,5 millions de dollars sur trois ans, ce qui comprend le déploiement d'une stratégie pour les métiers spécialisés, des investissements additionnels de 100 millions de dollars consacrés à la formation professionnelle par l'intermédiaire d'Emploi Ontario, le remaniement du programme Deuxième carrière et l'injection de 59,5 millions de dollars pour l'acquisition de compétences en demande.

- Octroyer 500 millions de dollars sur quatre ans pour accroître la fiabilité, la commodité et l'accessibilité des services gouvernementaux par le biais du fonds d'accélération Faire progresser l'Ontario.

Le soutien des liquidités

En 2020, l'Ontario a fourni un allègement de 11,3 milliards de dollars pour améliorer les liquidités des particuliers et des entreprises au moyen de reports d'impôt et d'autres reports durant cette période économique difficile. Cela inclut :

- Une période de grâce de six mois pour le paiement des pénalités et intérêts au titre de la plupart des taxes et impôts administrés par la province, représentant un allègement de 7,5 milliards de dollars pour aider 100 000 entreprises ontariennes.
- Le report de 90 jours du versement des impôts fonciers scolaires aux conseils scolaires normalement dû le 30 juin, ce qui a donné aux municipalités une marge de manœuvre pour offrir aux résidents et aux entreprises des reports d'impôts fonciers de plus de 1,8 milliard de dollars.
- Le report de six mois accordé pour le paiement des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, fournissant aux employeurs un allègement jusqu'à concurrence de 1,9 milliard de dollars.